L'activité dans le domaine de la construction représentait, en 1992, 5,3 pour cent du produit intérieur brut (PIB) et employait 10 p. 100 de la main-d'œuvre mexicaine. La valeur des contrats de construction dans le secteur structuré de l'économie — c'est-à-dire déclarée par les 18 000 entreprises de construction constituant le secteur — était d'environ 11 milliards de dollars U.S. On évalue que ce montant pourrait être doublé en tenant compte du secteur non structuré. Ce dernier recouvre les travaux de construction de maisons, de réparations, d'entretien et de rénovations faits par des particuliers.



LES PRIORITÉS DU DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

En 1989, le gouvernement a défini les priorités du développement social et économique du Mexique pour les 10 ans suivants dans son *Plan Nacional de Desarrollo* (Plan national de développement). Ce plan constitue un programme ambitieux quant au développement des infrastructures nécessaires pour permettre d'atteindre les objectifs de croissance économique du gouvernement. Les éléments marquants du plan sont :

- la construction de 15 000 km de nouvelles routes à quatre voies;
- des plans pour construire des réseaux d'aqueducs d'eau potable et d'égouts pour desservir environ 3 millions d'habitants par année;
- la construction de 1 500 usines de traitement des eaux usées;
- l'augmentation de 2 millions d'hectares de la surface de terres irriguées;
- le doublement de la capacité de production d'électricité en service;
- la construction de 6 à 8 millions d'unités de logement;
- la modernisation de 15 000 km de voie ferrée;
- l'agrandissement ou la construction de 3 ports industriels dans le Golfe de Mexique et de 3 sur la côte du Pacifique; et
- des plans pour développer et améliorer les parcs industriels afin de doubler la capacité d'emploi.

Cette volonté d'atteindre les objectifs du plan se traduit dans l'intensité de l'activité de construction qu'on observe aujourd'hui au Mexique. Le tableau 1 détaille les types de travaux réalisés par le secteur mexicain de la construction en 1992. À cause de l'importance accordée dès le début au programme d'amélioration routier, les travaux dans le domaine du transport terrestre viennent en second en importance après les constructions non résidentielles. C'est dans le domaine des travaux hydrauliques et de la construction résidentielle qu'on enregistre la croissance la plus importante depuis 1991, ce qui montre l'importance accordée à ces éléments dans le plan.